



HAL
open science

Élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes, 20-27 juin 2021

Florent Gougou

► **To cite this version:**

Florent Gougou. Élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes, 20-27 juin 2021. BLUE. Bulletin des Élections de l'Union Européenne, 2022, 2 (1), pp.58-63. 10.3917/blue.002.0058 . halshs-04130771

HAL Id: halshs-04130771

<https://shs.hal.science/halshs-04130771>

Submitted on 17 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes, 20 et 27 juin 2021

Remerciements

Je remercie sincèrement l'évaluateur anonyme et mon collègue Pierre Martin pour leurs commentaires et leurs suggestions sur la première version de ce texte. Ils m'ont permis de préciser certains passages et de renforcer l'argumentation théorique. Les interprétations et les erreurs subsistant dans ce papier restent de mon entière responsabilité.

Mots clés

Élections françaises – Élections régionales – Politique centrée sur les candidats

Notice biographique de l'auteur

Florent Gougou est maître de conférences en science politique à Sciences Po Grenoble – UGA et chercheur au laboratoire Pacte. Ses travaux portent sur les grandes évolutions électorales et partisanes en Europe occidentale et sur le fonctionnement des démocraties représentatives modernes.

Introduction

Les élections régionales de juin 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) portaient sur le renouvellement des 204 sièges de l'assemblée de la nouvelle région¹. Elles correspondaient au terme normal du mandat des conseillers régionaux de toutes les régions de France², mais aussi au terme du mandat de l'ensemble des conseillers départementaux³. De la sorte, pour la première fois depuis 2004, les élections régionales avaient lieu le même jour qu'un autre scrutin⁴. Cet élément du calendrier électoral n'avait rien d'anodin, compte tenu des potentiels effets d'entraînement d'un scrutin sur l'autre (Martin, 2004).

Ce calendrier avait constitué un enjeu important dans la préparation des élections, l'opposition accusant le gouvernement de vouloir s'éviter une déconvenue en se réfugiant derrière le contexte de la pandémie de Covid-19. De fait, les élections avaient été reportées au mois de juin avec l'espoir d'un ralentissement des contagions, alors qu'elles étaient initialement prévues en mars. En revanche, rien n'avait changé du côté de la resynchronisation des élections régionales et des départementales : elle avait été prévue par le pouvoir socialiste en 2015 et ne résultait donc pas d'un calcul stratégique de la part du gouvernement.

Pour autant, la resynchronisation pouvait avoir deux conséquences sur les rapports de force électoraux : (1) contrer la tendance au recul de la participation en minimisant les effets de fatigue du corps électoral ; (2) amoindrir l'impact des élections intermédiaires sur la dynamique du pouvoir national en limitant le nombre de moments susceptibles de donner lieu à un vote-sanction contre le gouvernement. Ce second effet n'était pas négligeable dans la mesure où les deux précédents quinquennats avaient été rythmés par une succession de lourdes défaites électorales locales sanctionnant des exécutifs très impopulaires⁵. Pour les chercheurs, les élections de 2021 permettaient également de reposer la question du lien entre les scrutins locaux : le découplage avait initialement été décidé par la droite sous la présidence Sarkozy pour limiter les effets de contagion d'un vote-sanction aux régionales vers les cantonales, ces dernières étant réputées moins sujettes aux forces nationales.

En Aura, plus de 5 millions d'électeurs étaient simultanément appelés à élire leurs conseillers régionaux et leurs conseillers départementaux dans les 13 départements constituant la grande région⁶, selon deux modes de scrutin différents. Pour les élections régionales, il s'agissait d'un mode de scrutin mixte à deux tours⁷, alliant une représentation proportionnelle pour 75 % des sièges et une prime majoritaire de 25 %

-
- 1 Un redécoupage des régions a eu lieu en 2014 dans le cadre de l'acte III de la décentralisation. Portée par le Président François Hollande (PS), la nouvelle organisation territoriale de la République a réduit le nombre de régions de 22 à 13. Auvergne-Rhône-Alpes est née du regroupement de l'Auvergne et de Rhône-Alpes.
 - 2 Les précédentes régionales avaient eu lieu les 6 et 13 décembre 2015, pour des mandats de 5 ans et demi.
 - 3 Les précédentes départementales avaient eu lieu les 22 et 29 mars 2015, pour des mandats de 6 ans. Il s'agissait de la première édition des élections départementales, en lieu et place des élections cantonales.
 - 4 Les régionales ont été synchronisées les législatives en 1986, puis avec les cantonales de 1992 à 2004.
 - 5 Lors de la présidence Sarkozy (2007-2012), la droite UMP-UDI a été sanctionnée aux municipales de 2008, régionales de 2010 et cantonales de 2011. Lors de la présidence de François Hollande (2012-2017), le PS a été sanctionné aux municipales de 2014, départementales de mars 2015 et régionales de décembre 2015.
 - 6 Les habitants des communes de la métropole de Lyon n'étaient concernés que par les élections régionales. Sur son territoire, la métropole de Lyon exerce les compétences d'un département depuis l'adoption de la loi Maptam et les élections métropolitaines de Lyon ont eu lieu simultanément aux municipales en 2020.
 - 7 Au premier tour, une liste remporte l'élection si elle obtient plus de 50 % des suffrages exprimés ; si aucune liste n'atteint ce seuil, un second tour est organisé où la majorité relative suffit. En cas de second tour, les listes ayant atteint 10 % des exprimés au premier tour peuvent décider ou non de se maintenir. Des fusions de listes sont possibles entre les deux tours pour toutes les listes ayant atteint 5 % au premier tour, mais la fusion n'est possible que si au moins une des listes impliquées a dépassé 10 % au premier tour.

des sièges pour la liste arrivant en tête du tour décisif. Pour les élections départementales, il s'agissait d'un mode de scrutin binominal (paritaire) majoritaire à deux tours⁸.

Le contexte national et régional

Comme ailleurs en Europe au même moment, ces élections ont été marquées par la pandémie du Covid-19. Deux dimensions ont été particulièrement affectées par le contexte épidémique : les thèmes jugés prioritaires par les électeurs d'une part, les conditions matérielles de la campagne d'autre part.

Du côté des thèmes prioritaires, l'enquête réalisée par l'Ifop au début du mois de juin 2021⁹ révèle que 77 % des personnes interrogées estimaient que le thème de la santé serait tout à fait prioritaire en Aura dans les mois qui viennent, 63 % jugeant de même pour le thème de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Parmi les autres thèmes au sommet de l'agenda figuraient la lutte contre la délinquance, considérée comme tout à fait prioritaire par 71 % des personnes interrogées, l'éducation par 68 % et la lutte contre le terrorisme par 66 %. Ces proportions étaient similaires dans les autres régions, indiquant que l'agenda était dominé par les questions de santé et par les grands enjeux régaliens plutôt que par les thèmes liés aux compétences régionales. Plutôt également que par les préoccupations sociales et sociétales, la lutte contre la précarité étant jugée tout à fait prioritaire en Aura par 57 % des personnes interrogées, et la protection de l'environnement par 52 %.

Du côté des conditions matérielles de la campagne, les restrictions liées à l'organisation de très grands rassemblements et les craintes de la population ont largement contraint les moyens de communication traditionnels des candidats, notamment les réunions publiques. Ces éléments étaient très favorables au Président de région sortant, Laurent Wauquiez (LR, PPE), qui avait fait de la sécurité son principal thème de campagne et pouvait tirer parti de la notoriété liée à sa position. À l'issue de son premier mandat, le moment le plus favorable dans son cycle électoral personnel, et appartenant à un parti dans l'opposition au niveau national, rien ne semblait le menacer.

L'offre électorale

Comme lors des élections régionales de 2015, 9 listes étaient présentes au premier tour, un total quasi identique à la moyenne nationale (8,8 listes par région). La stabilité du nombre de listes résultait d'une forme de continuité dans la structuration de l'offre électorale régionale, en dépit des reconfigurations du paysage politique national à l'œuvre depuis la présidentielle et les législatives de 2017, en particulier l'effondrement des deux anciennes structures d'ordre, le PS et LR, et l'émergence d'un nouveau parti de gouvernement dans une position centrale autour d'Emmanuel Macron (Gougou, Persico, 2017).

8 Au premier tour, un binôme remporte l'élection s'il rassemble plus de 50 % des suffrages exprimés et 25 % des inscrits ; si aucun binôme n'atteint ces seuils, un second tour est organisé où la majorité relative suffit. En cas de second tour, les deux binômes arrivés en tête du premier tour et tous les binômes ayant atteint 12,5 % des inscrits peuvent se maintenir.

9 Cette enquête a été auto-administrée en ligne du 31 mai au 4 juin auprès d'un échantillon de 992 personnes inscrites sur les listes électorales. Cet échantillon est lui-même issu d'un échantillon de 1100 personnes représentatives de la population de plus de 18 ans habitant en Aura (selon la méthode des quotas sur l'âge, le sexe et la profession de la personne interrogée).

À gauche, on retrouvait les 4 mêmes listes qu'en 2015 : une liste pour Lutte Ouvrière (LO) conduite par Chantal Gomez, une liste pour le Parti communiste (PCF) conduite par Cécile Cukierman, une liste pour le Parti socialiste (PS) conduite par Najat Vallaud-Belkacem et une liste Europe Écologie Les Verts (EELV) conduite par Fabienne Grébert. Le seul changement venait de l'alliance choisie par les partisans de Jean-Luc Mélenchon : le Parti de Gauche (PG) était allié avec EELV en 2015, alors que la France insoumise (FI) avait rejoint le PCF en 2021¹⁰. Une partie de la préparation de la campagne avait été animée par le projet d'une liste unique de gauche, mais l'union avait achoppé sur la question de la composition de la liste, EELV souhaitant se baser sur les résultats des européennes de 2019, le PS sur les régionales de 2015¹¹.

Au centre, on retrouvait la liste de la majorité présidentielle conduite par Bruno Bonnell, qui bénéficiait de l'investiture de l'ensemble des forces gouvernementales, à commencer par La République en Marche (LREM) et le Mouvement démocrate (MoDem). Le MoDem confirmait ainsi sa rupture d'alliance avec le Président sortant Laurent Wauquiez, intervenue en mars 2019. Cette liste de la majorité présidentielle couvrait une partie de l'espace qui avait été occupé en 2015 par la liste divers droite conduite par Éric Lafond, un ancien du MoDem.

Au final, les principales variations venaient de la droite du spectre partisan, où l'offre se réduisait à la liste de la majorité sortante de Laurent Wauquiez et à la liste du Rassemblement national (RN) conduite par Andréa Kotarac, un ancien élu de la FI, alors que deux listes de droite souverainiste étaient présentes en 2015. Deux listes inclassables, conduites par Shella Gill (Union essentielle, proche des Gilets Jaunes) et Farid Omeir (Union des Démocrates Musulmans Français), complétaient le casting de 2021.

Les résultats du premier tour

Comme dans toutes les autres régions, les résultats du premier tour sont marqués par un effondrement de la participation (tableau 1) : avec seulement 32,6 % de votants, le taux de participation recule de plus de 16 points par rapport à 2015, établissant un record de faiblesse pour des régionales.

Le caractère brutal de cette chute de la participation a poussé les observateurs à insister sur les facteurs conjoncturels, et notamment sur le poids du contexte épidémique. Ce modèle explicatif paraît toutefois insuffisant une fois les évolutions de la participation remises en perspective historique. Depuis le début des années 1980, la France connaît une tendance de long terme au recul de la participation à toutes les élections, à l'exception de la présidentielle. La succession des taux de participation au premier tour des régionales en témoigne : 77,9 % en 1986 ; 68,6 % en 1992 ; 57,7 % en 1998 ; 60,8 % en 2004 ; 46,3 % en 2010, 49,9 % en 2015. Trois éléments de court terme ont pu temporairement freiner cette tendance lourde : un pouvoir très impopulaire (2004, 2015), le fait d'être le premier scrutin intermédiaire dans le cycle électoral national (2004), une conjoncture politique dramatique (2015, après les attentats à Paris). Aucun de ces facteurs n'était présent lors des régionales de 2021. À l'inverse, les précédentes régionales en 2015 avaient combiné deux de ces facteurs, de sorte que le retour en force de la dynamique de long terme au recul de la participation a eu un effet boomerang particulièrement impressionnant.

10 L'ensemble de la fédération PCF de l'Allier a cependant refusé de soutenir la liste Cukierman et s'est ralliée à la liste Vallaud-Belkacem sur fond d'un accord local PS-PCF aux départementales et d'une hostilité à la FI.

11 La situation était très différente aux élections départementales, où les principaux partis de gauche étaient parvenus à construire une offre d'union dans plus de la moitié des départements (Ain, Allier, Drôme, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône).

Tableau 1. Les résultats des élections régionales de 2021 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

	Premier tour		Deuxième tour		Sièges	
	Suffrages	%	Suffrages	%	Total	Évolution
Inscrits	5 403 344		5 405 165			
Votants	1 761 218	32,6	1 802 507	33,3		
Exprimés	1 713 647	31,7	1 740 613	32,2		
C. Gomez (LO)	26 742	1,6				
C. Cukierman (PCF-FI)	95 434	5,6	(Grébert)			
N. Valaud-Belkacem (PS-PRG)	195 727	11,4	(Grébert)			
F. Grébert (EELV-G.s)	248 017	14,5	585 039	33,6	51	- 6
B. Bonnell (LREM-MoDem)	168 292	9,8				
S. Gill (Divers)	11 198	0,7				
F. Omeir (UDMF)	5 684	0,3				
L. Wauquiez (LR-UDI)	751 375	43,8	960 785	55,2	136	+ 23
A. Kotarac (RN)	211 178	12,3	194 789	11,2	17	- 17

NB. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés, en pourcentage des exprimés pour les résultats des listes.

Cette chute de la participation ne frappe pas tous les départements de la région de la même façon : elle atteint son maximum dans la Loire (-19,2) et son minimum dans le Cantal (-8,6)¹². Derrière ces évolutions différenciées entre départements se dessine une opposition entre les milieux ruraux, majoritairement composés de personnes âgées dont le sens du devoir civique reste fort, et les milieux urbains, composés majoritairement de générations plus jeunes, plus individualisées et plus détachées des institutions de la vie sociale. Cette opposition se retrouve dans les niveaux absolus de la participation : 41,9 % de votants dans le Cantal et 40,5 % en Haute-Loire, contre 30 % dans la Loire et 30,5 % dans le Rhône.

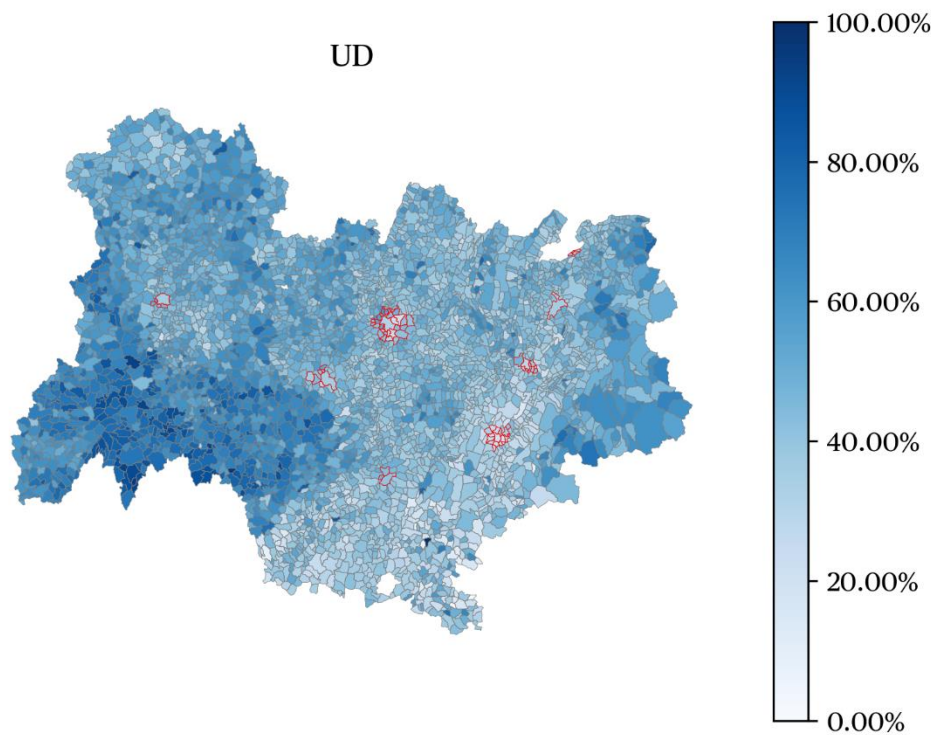
Dans ce contexte, la liste de la majorité sortante arrive largement en tête du premier tour. Avec 43,8 % des exprimés (+12,1 points par rapport à 2015) et une avance de plus de 29 points sur la liste Grébert, qui arrive seconde, la liste de Laurent Wauquiez réalise une performance exceptionnelle : dans l'histoire des régionales en France, le plus grand écart entre les deux premières listes était jusque-là de 22 points pour la liste PS de Martin Malvy en Midi-Pyrénées en 2004.

La géographie des résultats de la liste LR-UDI révèle des différences non-négligeables entre l'ancienne Auvergne à l'ouest, et l'ancienne Rhône-Alpes à l'est (graphe 1). Dans la partie occidentale de la nouvelle région, la liste Wauquiez enregistre ses meilleurs résultats départementaux (Haute-Loire 67,7 % ; Cantal 66,1 %) et ses plus fortes progressions (Cantal +21,8 ; Allier +21,1 ; Puy-de-Dôme +17), en tirant profit de l'implantation personnelle du Président de région¹³. À l'inverse, dans la partie orientale de la nouvelle région, elle réalise ses moins bons scores (Isère 34,9 % ; Drôme 38,6 %) et ses plus faibles progressions (Isère +8,7 ; Haute-Savoie +9,3).

12 Cette opposition rural/urbain entre les départements se retrouve également au sein des départements. En Isère par exemple, la participation recule de 18,9 points dans le canton de Bourgoin-Jallieu et de 17,7 points dans le canton d'Echirolles, contre « seulement » de 9,5 points dans le canton de Matheysine-Trièves.

13 Laurent Wauquiez a été député de la Haute-Loire et maire du Puy-en-Velay, la préfecture du département, avant d'accéder à la présidence de la région.

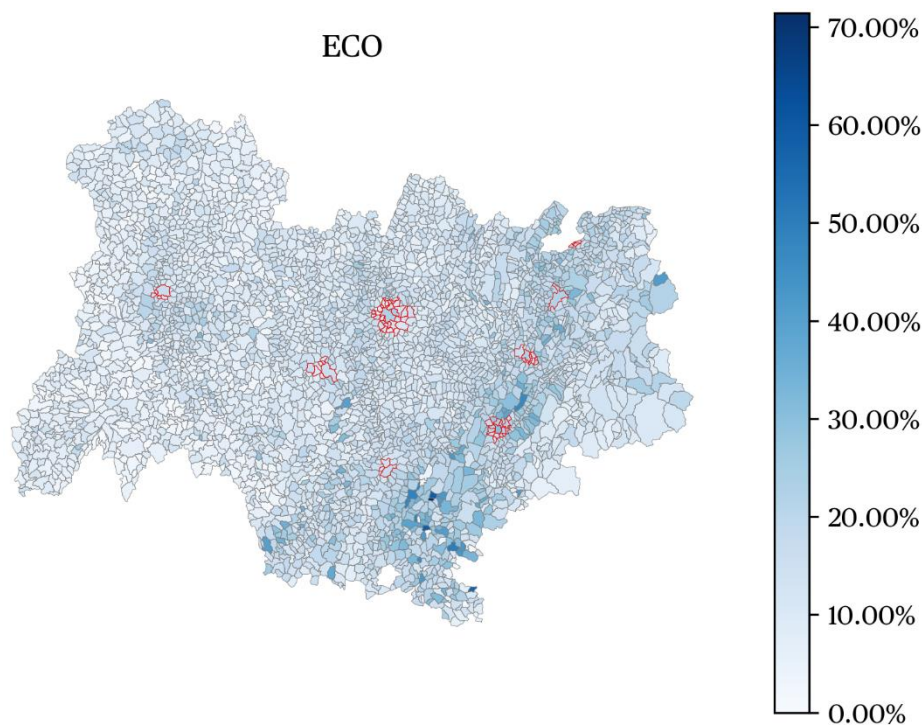
Graphe 1. La carte des résultats de la liste Wauquiez (LR-UDI)



Comparée aux résultats dans les autres régions françaises, cette dynamique de la liste Wauquiez s'inscrit dans un mouvement plus général qui favorise tous les Présidents sortants de droite : dans les 7 régions concernées, les listes des majorités sortantes de droite arrivent en tête avec des résultats supérieurs à 30 % et de fortes progressions sur 2015, bénéficiant à la fois du soutien d'une partie de l'électorat de la majorité présidentielle, de la plus faible présence de listes divers droite et d'un très net recul du RN. Ces mouvements sont particulièrement nets par rapport aux européennes de 2019 (tableau 2). Du côté de la droite radicale, la liste Kotarac perd la moitié de sa surface aux régionales de 2015 (de 25,5 à 12,3 %), et presque de même par rapport à la liste RN en 2019 (21,2 %), même si elle parvient à dépasser la barre des 10 % et à accéder au second tour. Du côté de la majorité présidentielle, la liste Bonnell échoue à se qualifier pour le second tour (9,8 %), loin du niveau de la liste LREM-UDI de 2019 (22,7 %).

Dans ce contexte de faiblesse des oppositions, la liste Grébert (EELV) est la seule à avoir quelques motifs de satisfaction. Avec 14,5 % des exprimés (+7,6 points par rapport à 2015), elle sort en tête de la gauche, devançant la liste Vallaud-Belkacem (11,4 %, en recul de 12,5 points sur la liste PS de 2015) et la liste Cukierman (5,6 %, +0,2 sur 2015). Cette forte dynamique écologiste s'inscrit dans le prolongement des résultats des européennes de 2019, où la liste Jadot (EELV) avait obtenu 15 % en Aura. Elle se retrouve également ailleurs en France, dans des configurations équivalentes : partout où la droite est sortante, les primaires à gauche au premier tour tournent en faveur d'EELV (Ile-de-France, Pays-de-la-Loire). Les zones de force des Verts sont essentiellement dans l'ancienne région Rhône-Alpes (graphe 2), avec des scores de 18,3 % en Haute-Savoie ou 17,7 % en Isère contre 7 % dans le Cantal ou 8,1 % dans l'Allier.

Graphe 2. La carte des résultats de la liste Grébert (EELV)



Les résultats du second tour

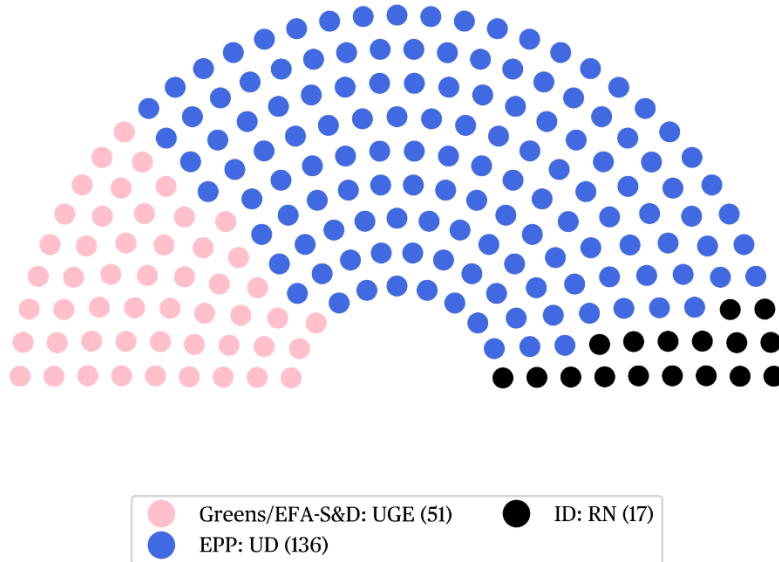
La campagne de l'entre-deux-tours a été brève et essentiellement rythmée par la fusion entre les trois listes de gauche derrière Françoise Grébert. Éliminé à l'issue du premier tour, Bruno Bonnell a refusé de donner des consignes de vote pour le compte de la majorité présidentielle. Dans une triangulaire face à la liste d'union de la gauche et au RN, la victoire de Laurent Wauquiez paraissait acquise.

De ce fait, en dépit des appels à un réveil citoyen lancés dans toutes les régions, la participation ne s'est pas redressée : 33,3 % de votants, soit 24 points de moins qu'en 2015. En France, deux configurations sont propices à une progression de la participation entre les deux tours d'une élection : (1) la peur d'une victoire du RN ; (2) une compétition qui s'annonce serrée. Aucun de ces deux facteurs ne s'est retrouvé aux régionales de 2021 en Aura. Dans une seule région, on retrouvait la peur du RN : c'était en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la participation a progressé de 3 points entre les deux tours.

La victoire de Laurent Wauquiez a été très nette avec 55,2 % des suffrages (+14,6 par rapport au second tour de 2015). Par rapport au premier tour (+11,4 points), il a bénéficié de l'élimination de la liste Bonnell mais aussi d'un nouveau reflux du RN, la liste Kotarac passant de 12,3 à 11,2 %. Cette victoire se traduit par une large majorité pour Laurent Wauquiez dans le nouveau conseil régional (graphe 3) : 136 sièges, soit 23 de plus qu'en 2015. L'essentiel de cette progression se réalise aux dépens du RN, qui subit une saignée dans son vivier d'élus locaux : il n'a plus que 17 sièges, deux fois moins qu'en 2015. Pour le parti de Marine Le Pen, c'est un recul dans sa stratégie d'implantation locale.

Graphe 3. La répartition des sièges entre les listes à l'issue du second tour

Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (2021 - tour 2)



La locomotive Wauquiez a également tiré la droite aux élections départementales. À la veille du scrutin, la droite LR-UDI détenait 9 des 11 présidences départementales dans la région ; à l'issue du scrutin, elle est parvenue à faire basculer l'Ardèche et le Puy-de-Dôme, de sorte qu'elle contrôle désormais tous les exécutifs départementaux. C'est en Auvergne-Rhône-Alpes que l'impact des élections régionales sur les élections départementales a été le plus visible, confirmant l'ampleur de la dynamique Wauquiez.

Perspectives théoriques

Depuis trois décennies, le modèle des élections de second ordre (Reif, Schmitt, 1980 ; Parodi, 2004) est le principal modèle d'analyse des scrutins régionaux en France (Escalona et alii, 2013) comme en Europe (Schakel, Jeffery, 2013). Ce modèle suggère que les résultats des élections régionales sont caractérisés par trois dynamiques par rapport aux élections nationales de référence : (1) un recul de la participation ; (2) un recul des grands partis au profit des partis périphériques ; (3) un recul des partis au gouvernement au niveau national. Ce modèle ne rend pas compte des principales dynamiques des régionales de 2021 en Aura, et notamment de la poussée de la liste LR du Président sortant Laurent Wauquiez (tableau 1).

De ce point de vue, le modèle de la politique centrée sur les candidats (Wattenberg, 1991) semble avoir une plus grande capacité explicative. Ce modèle développé aux États-Unis repose sur la combinaison de cinq éléments principaux : (1) un déclin de l'influence de la proximité partisane sur le vote ; (2) un déclin de la participation ; (3) une hausse du *split-ticket voting* ; (4) un niveau élevé de réélection des sortants ; (5) un haut niveau de gouvernement divisé. Aucun élément empirique apporté dans cet article ne met ce modèle en défaut. Il reste cependant à mener des recherches systématiques pour évaluer sa capacité explicative des grandes évolutions électorales récentes en France.

Références bibliographiques

ESCALONA Fabien, LABOURET Simon, VIEIRA Mathieu (2013), « France: Regional Elections as 'Third-Order' Elections? », in Dandoy R., Schakel A. (dir.), *Regional and National Elections in Western Europe*, Palgrave MacMillan, p. 88-105

GOUGOU Florent, PERSICO Simon (2017), « A New Party System in the Making? The 2017 French Presidential Election », *French Politics*, 15 (3), p. 303-321

MARTIN Pierre (2004), « Des cantonales à l'image des régionales », *Revue française de science politique*, 54 (4), p. 681-695

PARODI Jean-Luc (2004), « Les élections 'intermédiaires' du printemps 2004 : entre structure et événement », *Revue française de science politique*, 54 (4), p. 533-543

SCHAKEL Arjan H., JEFFERY Charlie (2013), « Are Regional Elections really 'Second-Order' Elections? », *Regional Studies*, 47 (3), p. 323-341

WATTENBERG Martin (1991), *The Rise of Candidate-Centered Politics: Presidential Elections of the 1980s*, Harvard University Press